

Assemblée générale de Nestlé - 12 avril 2018

Prise de parole de V. Kaufmann, Directeur de la Fondation Ethos

Point 1.1

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

J'interviens au nom de la Fondation Ethos ainsi que de nombreuses caisses de pensions suisses qui nous ont délégué leurs voix dans le cadre de cette assemblée générale. Ces caisses de pensions et la majorité silencieuse de vos actionnaires investissent dans une perspective à long terme et sont sensibles à un bon rendement qui soit compatible à une stratégie basée sur la création de valeur partagée. Nous tenons ici à saluer les 41 engagements pris par Nestlé en faveur du développement durable et encourageons le conseil d'administration et la direction générale à poursuivre les efforts entrepris dans ce domaine.

Monsieur le Président,

Je me souviens d'une citation que vous aviez faite à l'occasion d'un Stakeholder Panel pour expliquer la récurrence des controverses touchant Nestlé : « Plus l'arbre dans la forêt est élevé, plus il prend de vent ». Nous constatons que le vent est actuellement violent et que les controverses touchant Nestlé restent nombreuses. Cela concerne par exemple la réduction en 2017 de près de 8% des effectifs en Suisse, les controverses récurrentes sur les concessions de Nestlé pour le pompage de l'eau ou le boycott récent par certains distributeurs de près de 150 produits de Nestlé. Ces controverses laissent apparaître une incohérence entre la notion de « creating shared value » au centre de la communication et la perception qu'un certain nombre de stakeholders ont de Nestlé créant par ce biais un risque important de réputation.

Pour maintenir un bon équilibre entre les intérêts des différents stakeholders et préserver la réputation de l'entreprise garante de son succès économique à long terme, nous nous posons

la question de la pertinence du programme de rachat d'actions de CHF 20 milliards initié l'année dernière sous la pression d'actionnaire court termiste.

Dans une perspective à long terme, ne conviendrait-il pas mieux d'allouer des ressources supplémentaires à la notion de « creating shared value » pour que cette dernière ne se limite pas à un concept marketing ?

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Mon intervention aujourd'hui concerne également une autre problématique à laquelle Nestlé doit faire face : « Le changement climatique ». Ce dernier est devenu un risque systémique majeur pour les entreprises et leurs actionnaires. Ethos et plus de 260 investisseurs institutionnels avec des actifs de 28'000 milliards de dollars se sont ainsi regroupé au sein de l'initiative « Climate Action 100+ » pour entamer un dialogue constructif avec les 100 entreprises contribuant le plus aux émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial. Cette initiative vise à renforcer la gouvernance des sociétés en matière de changement climatique, d'améliorer leur transparence dans ce domaine et de les inciter à prendre des mesures pour adapter leur modèle d'affaire à ce risque.

Nestlé figure parmi ces 100 entreprises et Ethos, en collaboration avec la caisse de pension néerlandaise APG, est responsable d'engager le dialogue auprès de Nestlé. Nous tenons ici à témoigner de l'ouverture du Conseil d'administration à mener un tel dialogue et à saluer les démarches déjà entreprises pour adresser ce risque comme par exemple :

- La réduction de plus de 30% des émissions de gaz à effet de serre au cours des 10 dernières années ;
- La mise en place d'un objectif de réduction des émissions de CO2 compatible avec une limitation du réchauffement à 2° ;
- L'objectif de se fournir avec 100% d'énergie renouvelable dans un horizon temps raisonnable.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Le changement climatique implique d'ores et déjà une raréfaction des ressources naturelles et va avoir des conséquences majeures sur le modèle d'affaires de Nestlé. Pour garantir le

succès à long terme de Nestlé, Ethos considère que des mesures supplémentaires doivent être prises comme par exemple :

- De renforcer vos compétences en matière de changement climatique et de responsabilité environnementale et sociale ;
- De mettre en œuvre les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures déjà soutenue par de nombreuses entreprises dont certains de vos concurrents ;
- De devenir plus transparent sur les mesures concrètes mises en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au niveau de la chaîne d'approvisionnement, notamment dans le cadre de l'objectif de réduction de 50% fixé à l'horizon 2050. Nestlé devrait dans ce cadre fixer des objectifs intermédiaires qui permettent de confirmer l'efficacité des mesures prises.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre dialogue constructif avec vous et attendons un retour de votre part sur nos différentes demandes.

Je vous remercie de votre attention !